



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis

Avoir une expérience significative dans l'animation de formations des RSST et des audits DUER.

Public cible

Formateur RSST et Auditeur DUER souhaitant renouveler ses connaissances, mettre à jour sa qualification de formateur et répondre au Décret 2015 relatif aux formations continues des formateurs.

Nombre de participants

Groupe de 4 à 12 personnes.

Durée

2 jours consécutifs (14 heures)

Tarif

490 € par personne (TVA non applicable).

Prise en charge

Cette formation n'est pas éligible au CPF, mais des prises en charge OPCO, FIFPL et AGEFICE sont possibles sur toutes nos formations, grâce à nos certifications QUALIOPI et OPQF.

Avantage France SST

Cette formation diplômante répond à l'Article L6352-1, au Décret 2015 du Code du Travail et vous permet ainsi de délivrer les formations qui répondent à la Circulaire du 9 novembre 2012, à la Directive EU du 12 juin 1989, à la Loi du 2 Août 2021, au Décret du 31 mars 2022 et aux articles du Code du Travail : Art. L4644-1, Art. L4121-1 à 3.

Programme de formation

Maintenir et Actualiser ses Compétences de Formateur de Référents Santé & Sécurité au Travail et Auditeur / Rédacteur de DUER

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place, organiser et animer des actions de formation de Référents Santé & Sécurité au Travail dans leurs activités de protection et de prévention des risques professionnels, en tenant compte de la réglementation.

OBJECTIFS :

- Être capable de concevoir et d'animer des formations de Référents S&ST afin qu'ils soient capables d'assister et de conseiller le chef d'établissement dans la mise en œuvre des règles de Santé & Sécurité au Travail ;
- Être capable de mettre en place, animer et coordonner une démarche globale d'évaluation des risques professionnels avec un document unique (DUER/PAPRiPACT) conforme à la réglementation en vigueur.

CONTENUS INDICATIFS :

- L'actualité de la réglementation de la Formation Professionnelle Continue / DREETS ;
- Connaître les règles et obligations de la Santé & Sécurité au Travail ;
- La réglementation du Référent S&ST (Circulaires DGT) ;
- Les 11 missions du Référent S&ST ;
- Andragogie à cerveau total et formation d'adultes (Pédagogie Active, Ancrage mémoriel...) ;
- Les formations obligatoires liées à la Santé & Sécurité au Travail ;
- La démarche EvRP et le DUER/PAPRiPACT (Étapes, réalisation et mise à jour) ;
- Les facteurs de pénibilités (CPP) ;
- Les plans de prévention de coactivité.

MOYENS D'ANIMATION :

- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Apports de connaissances ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à un « Espace Formateurs » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Chaque apprenant recevra en début de formation la documentation en format papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Un Expert Santé et Sécurité au Travail
- Un Avocat en Droit Social spécialiste EvRP et DUER
- Un Docteur en Énergétique, Thermique et Combustion

OBTENTION FINALE :

- Nouveau **Diplôme d'Auditeur / Rédacteur DUER**
- Nouveau **Diplôme de Formateur de Référents S&ST** (Article L6352-1 et Décret 2015 du Code du Travail)
- **Certificats de réalisation – Formateur RS&ST et Auditeur DUER** (Arrêté 2018 du Ministère du Travail)